



Stiv'infos

Le bulletin communal d'Étival-Clairefontaine

L'ENTREVUE

Rencontre avec
Étival Pole Dance



N°21
Juillet 2025

ZOOM

- Histori' Cité : Quand l'électricité arrive à Étival...



Distributeurs automatiques
Cafés - Confiseries - Boissons - Sandwichs

www.acs-pausecafe.fr
03.29.41.14.66
contact@acs-pausecafe.fr

Made in France - Fabrication Française

Pains - Viennoiseries - Chocolats - Traiteur - Sandwichs

BOULANGER PATISSIER
L'Ami du Fournil

09 87 74 66 02
5, place Abbatiale
Étival-Clairefontaine

SKY FLY
communication SARL

AGENCE DE PUBLICITÉ POUR ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS
ASSOCIATIONS & PARTICULIERS

CONTACTEZ-NOUS POUR BOOSTEZ VOTRE VISIBILITÉ
AVEC DES SUPPORTS PROS, CRÉATIFS ET DURABLES !

Thierry Guillemot
06 28 21 29 79
thierry.guillemot5@sfr.fr
88110 RAON L'ÉTAPE

SP GARAGE
- Artisan Garagiste -

Offres valables jusqu'au 31 juillet

ENTRETIEN VIDANGE
-30% sur les filtres PURFLUX

FREINAGE
-30% sur disques et plaquettes BOSCH

PNEUMATIQUES
Pneu TOYO
= Carte carburant TOTAL

Voir conditions en magasin

5c avenue Charles de Gaulle
88480 Étival Clairefontaine
03 29 41 91 93 - spgarage@sfr.fr

MOMENTO
& ESTHÉTIQUE MÉSIEURES

07.63.15.38.87

13 place Abbatiale . 88480 Étival-Clairefontaine

Café du Pont "Chez Mimi"

Tél. 06 62 86 30 75
17, rue de l'Abbaye
Étival-Clairefontaine

Bar • Tabac • PMU • Loto • Rapido

Olivier HENRY
Abattage - Élagage
Création et entretien d'espaces verts

OH Paysage Stivalien - 26, rue Pastourelle
88480 ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE - Tél. : 06 10 54 08 68

Obtenez la valeur de votre bien
Gratuitement !

Je vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet immobilier.
Ayant une parfaite connaissance du marché immobilier local, je suis en mesure de répondre à vos attentes.

L'immobilier vous intéresse? Contactez moi

iad
THIÉBAUT Mathieu
06 85 93 27 95
mathieu.thiebaut@iadfrance.fr

Votre conseiller en immobilier à Etival-Clairefontaine et ses alentours



Chères Stivaliennes, Chers Stivaliens,

l'édition

Voici le numéro estival de notre bulletin d'information communal « Stiv'infos ».

Avec le retour des beaux jours, les animations fleurissent. Vous en trouverez ici une rétrospective. Dynamisme associatif et soutien communal constituent un duo gagnant pour contribuer à l'attractivité de notre ville, la faire vivre et renforcer les liens entre chacun. De grands temps forts sont à venir au cours de l'été avec les feux d'artifice le 14 août, notre 3^e édition de la color run le 30 août, toujours au profit des enfants atteints de cancers, ou encore la fête du sport et des associations le 6 septembre. Autant d'occasions de se retrouver et de venir à la rencontre des forces vives associatives. Merci à celles et ceux qui s'impliquent.

Vous découvrirez également le budget 2025 de notre commune, voté à l'unanimité et sans aucune augmentation de l'imposition communale. Telle est notre ligne de conduite budgétaire depuis le début de notre mandat en 2020, ceci, malgré les charges toujours plus importantes et les contraintes plus fortes. Alors, comment fait-on ? La rationalisation des moyens de fonctionnement et l'optimisation des dépenses d'investissement, combinée au rythme de notre capacité financière et à la recherche des meilleurs taux de subvention, sont nos maîtres mots.

Parmi les principaux investissements de l'année 2025, nous porterons d'abord le paiement de la fin des travaux de création de l'école pour plus de 2,5 millions d'euros. Des opérations qui avaient été mises en attente pendant la phase principale des travaux de l'école sont en cours de réalisation et en particulier la réfection d'une voirie cinquantenaire à Deyfosse. Deux projets importants sont également au stade du dépôt de permis de construire et de la recherche de subventions. Il s'agit de l'aménagement du bâtiment (ex local TMF) pour y accueillir enfin de manière adaptée, l'ensemble de nos services techniques et la création d'un club house pour améliorer les conditions d'accueil des activités portées par l'association des Sports municipaux stivaliens (foot en particulier). L'action publique doit s'inscrire sur le long terme, la rationalisation de nos équipements en est notre principal levier.

Votre commune intervient dans beaucoup de domaines et avec toute la réactivité possible sachant compter sur l'implication de ses agents et de ses élus. Pour autant, elle ne peut pas tout ! Et elle ne peut pas toujours tout de suite ! Premier service public « à portée d'engueulade », nous sommes là pour agir au service de la collectivité.

Toutefois, à l'image de l'herbe, soit trop haute soit trop courte, fauchée trop tard ou trop tôt, il est impossible de satisfaire tout le monde. Et quand bien même, il nous arrive de dire « non » à une sollicitation entraînant en réponse du mécontentement, c'est aussi notre rôle, nous devons concilier les enjeux et prendre les décisions dans l'intérêt collectif... avec les moyens qui sont les nôtres. Il est trop facile de polémiquer sur les réseaux sociaux en abordant les sujets vus de son clavier avec quelques phrases lâchées à la volée et escortées de « Si » et de « Y'a qu'à ».

Un sujet a particulièrement focalisé l'attention ce printemps, celui du prix de l'eau. Il mérite quelques explications. D'abord, il est utile de rappeler que le transfert de la compétence « eau et assainissement » vers la communauté d'agglomération a fait l'objet, en 2019, d'une délibération, contre, et à l'unanimité, des 77 communes membres de l'agglomération. Or, il s'agit d'un transfert obligatoire dont seuls les législateurs portent la responsabilité et non pas les élus locaux qui eux, doivent comme d'habitude s'en accommoder et assumer. Ensuite, comme pour la gestion des déchets, « on » a fait croire pendant des décennies que ces services ne coûtaient rien, ou presque, aux habitants.

Soit l'argent était ponctionné sur le budget général pour les communes qui en avaient l'aisance (comme la nôtre), soit les communes ne réalisaient pas de travaux sur leurs réseaux. Aujourd'hui, ce n'est plus possible.

Ces budgets doivent être gérés comme pour des entreprises en s'équilibrant. Par ailleurs, l'agence de l'eau a mis en place de nouvelles taxes qui sont inversement proportionnées à la qualité des réseaux. Moins ils seront en bon état, plus les taxes seront élevées. Nous devons donc investir pour les améliorer. À noter toutefois, que ladite agence de l'eau a investi pour nos travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement avec par exemple l'équivalent de 160 € par habitant sur la période 2021-2024.

Oui, notre territoire est bénéficiaire de l'argent public prélevé par les taxes.

Quant à la part fixe, son montant est injuste pour les petits consommateurs. Je me suis, chaque année depuis 2020, personnellement opposé à sa mise en œuvre pour notre commune. Mais voilà, les 77 communes de l'agglomération doivent converger vers une tarification unique de l'eau et nous n'avons plus eu le loisir de faire valoir notre volonté. À ma demande, nous traversons aujourd'hui à des adaptations sur le montant des parts fixes et des adaptations de la tarification suivant la consommation pour les années à venir. La communication à ce sujet aurait dû être meilleure en amont, c'est une évidence, mais ce n'est pas à la commune d'assumer la communication de l'agglomération.

Néanmoins, soyez assurés que cela n'amuse personne d'augmenter le prix de l'eau, sachant que l'impopularité d'une telle mesure est connue de tous les élus au moment de prendre la décision et que chacun de nous paie ses propres factures. La situation de l'eau et de l'assainissement est loin d'être idyllique, nous devons redresser les comptes et investir sur les réseaux. Notre rôle est de trouver des solutions, d'avancer pas à pas, pour que le service rendu soit à la hauteur. Enfin, il est impérieux, aussi, de relativiser les situations. Ainsi, sur le sujet de l'eau, deux chiffres nous invitent à lever les yeux de notre nombril : 2,1 milliards d'humains n'ont pas accès à l'eau potable et 4,5 milliards de nos semblables n'ont pas d'installation sanitaire sécurisée biologiquement. Dans certaines régions du monde, l'eau est déjà, aujourd'hui, le « nerf de la guerre », et le sera plus encore demain, alors mettons toutes les chances de notre côté pour optimiser la performance de nos réseaux.

Dans un tout autre registre, voici quelques informations concernant le devenir des bâtiments de nos trois anciennes écoles. À Pajailles, l'étage est dédié à des activités associatives et le rez-de-chaussée fait l'objet d'une opération de réaménagement pour accueillir une maison d'assistantes maternelles ou une micro-crèche. Le choix des porteurs de projets fera l'objet d'un appel à candidatures en temps utile.

Ce programme prendra plus de temps que prévu pour voir le jour, car il est nécessaire de s'assurer préalablement des subventions dont nous disposerons pour le réaliser en minimisant notre reste à charge.

En attendant, l'ancien préau accueille de façon temporaire la nouvelle activité associative de pole dance. À Clairefontaine, le bâtiment va être loué dans les prochaines semaines à « La Rose des Vents » (ex Souris vertes) qui y plantera une école alternative allant de la maternelle au collège. Cette structure est actuellement implantée à Senones après avoir échoué à s'installer à Étival-Clairefontaine il y a sept ans, au chalet de Bellefontaine. Soulignons que les enfants qui y sont scolarisés proviennent d'une large région et non pas de notre commune.

Au Vivier, nous n'avons actuellement pas défini de projet, plusieurs pistes de réflexions sont étudiées.

Concernant les bâtiments communaux dans leur globalité, une étude est actuellement en cours avec l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) qui nous en fera le rendu cet automne. Elle précisera nos possibilités de production d'électricité photovoltaïque afin de pouvoir engager des investissements ciblés dans un second temps.

Vous l'aurez compris, nous restons pleinement mobilisés pour sans cesse améliorer le cadre de vie de notre commune.

Bonne lecture et excellent été à toutes et tous.

Groupement d'achat Fioul & Pellets

Date limite des commandes

Jeudi 10 juillet 2025 inclus.

Renseignements au 03.29.41.29.57



Collecte des sacs jaunes

Ven. 18 juil	Ven. 29 août
Ven. 01 août	Ven. 12 sept
Ven. 15 août	Ven. 26 sept

Finances et budgets 2025

Comme chaque année, les membres du Conseil municipal se sont réunis le 1^{er} mars pour la traditionnelle séance d'orientations budgétaires (facultatif pour les communes de moins de 3 500 habitants). Puis, le budget 2025 a été adopté à l'unanimité lors de la réunion du Conseil municipal du 25 mars dernier.

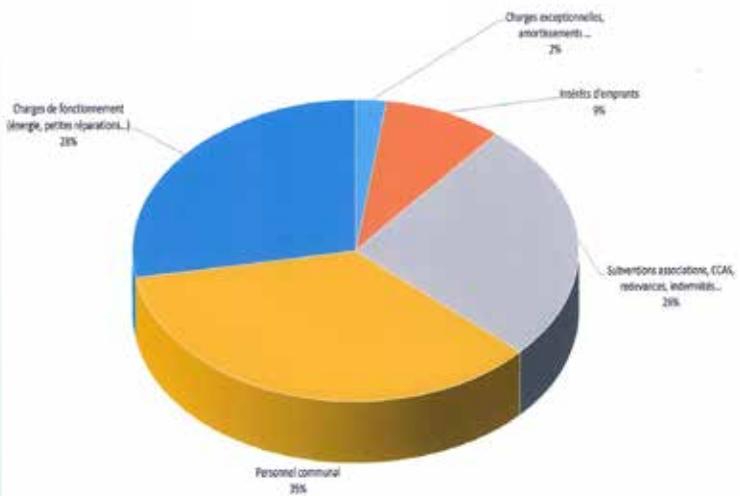
L'optimisation des recettes et la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permettent, cette année encore, de présenter un budget sans aucune augmentation des taux communaux d'imposition.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet prioritairement de dégager les moyens nécessaires aux investissements. Investissements que nous voulons raisonnés, priorisés et subventionnés au mieux, sans lesquels notre commune ne saurait affronter l'avenir.

Le budget général de la commune :

Les recettes de fonctionnement sont estimées à près de 2,7 millions d'euros (2,3 M€ en 2024). Cette hausse s'explique par la réorganisation de certaines sources de dépenses, la « chance » de ne pas avoir eu à subir des imprévus significatifs et évidemment le suivi quotidien des dépenses conduisant ainsi à un excédent de fonctionnement reporté de l'année 2024 (+ 400 000 €). Hors énergie, les dépenses de fonctionnement restent constantes par rapport à l'année dernière, que ce soit par exemple pour le personnel, les associations ou encore le CCAS.

Répartition des dépenses de fonctionnement

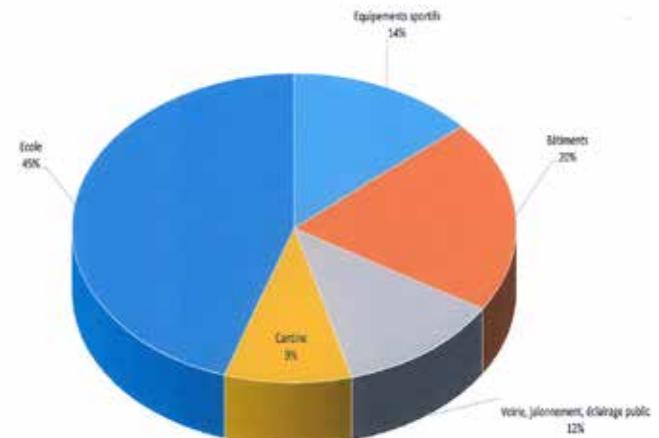


Du côté des investissements, le budget compte 3,6 millions d'euros de dépenses (7,2 M€ budgétés en 2024 pour 4,7 M€ réalisés).

La principale source de dépenses restera la construction de l'école avec le paiement de la fin des travaux pour près de 2,5 millions d'euros (évidemment sans nouvel emprunt). L'essentiel du reste des dépenses d'investissement sera consacré à la voirie, aux bâtiments communaux et aux matériels nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Les recettes varient en fonction des subventions attendues (2 M€), de l'excédent d'investissement de l'année antérieure (1,2 M€) et de la récupération de TVA issue des investissements effectués 2 ans auparavant (0,4 M€).

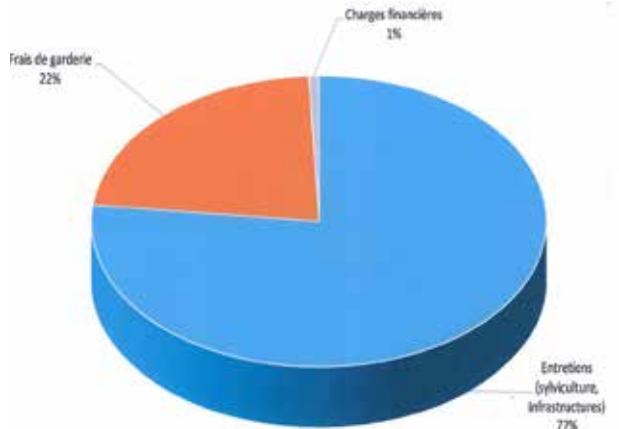
Répartition des dépenses d'investissement



Le budget forêt :

Cette année encore, notre commune s'est opposée à la demande du Trésor Public de fondre le budget forêt dans le budget général, pour garantir l'autonomie de cette activité annexe. Les recettes proviennent essentiellement de la vente des bois (plus de 25 000 € attendus) et de l'excédent de fonctionnement capitalisé. Ceci permettra de financer les travaux d'entretien, d'exploitation du bois façonné tout en reversant une partie de l'excédent au budget général (plus de 10 000 €) et en conservant un fond de roulement confortable qui sera disponible en cas d'imprévu afin d'assurer, là aussi, l'avenir de notre forêt communale.

Répartition des dépenses de fonctionnement (71 000 €)



Nous vous rappelons que l'intégralité du budget est publiée dans le compte-rendu du Conseil municipal du 5 avril 2024, accessible sur le site Internet de la ville.

Chantiers en images

ACTUALITÉ



Entretien du fleurissement.



Léa et Mathis ont procédé au nettoyage et au désherbage du cimetière durant une semaine aux côtés des services techniques de la ville.



Pose de bordures d'abaissement rue du Vivier.



Réfection du logement cour des Moines.



Nouveau banc mis en place par le Club Vosgien.

Réunion d'avant travaux de voirie à Deyfosse.



Travaux de voirie
chemin des moutons.

Subventions



Salle polyvalente

▷ Montant : 300 000 €



Groupe scolaire

▷ Montant : 60 000 € + 60 713,93 €



Travaux RD424

▷ Montant : 14 237 €

Mars - Avril - Mai

- Assemblée générale de l'association culturelle Samedi 15 mars



- Rencontre avec les présidents d'associations Vendredi 4 avril



- Création d'un espace de vie sociale "Stiva'Liens" Jeudi 10 avril



Vosgelis a remis les clés de l'appartement dédié à l'espace de vie sociale "Stiva'Liens", à Marion Brégeot, animatrice de l'ADMR.



- Concert du chœur des 3 abbayes Samedi 15 mars



- Exposition de Patchwork Samedi 5 & dimanche 6 avril



- Stage de yoga Samedi 5 & dimanche 6 avril



Proposé par Françoise Ancel, présidente de l'association "Yoga et Vie".

- Assemblée générale du judo Vendredi 11 avril



- Championnat des Vosges de tir "vitesse olympique" Samedi 19 avril



- Remise des prix du concours de Pâques Samedi 26 avril



Félicitations aux trois lauréats ! Evy, Ruben et Soan ont été récompensés par un jeu et des gourmandises de Pâques, les autres enfants ont reçu un livre et des chocolats.

- Cérémonie du 8 mai Jeudi 8 mai



CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

- Point presse de la communauté d'agglomération Mardi 22 avril



Exposition "Escale au Japon" à la Médiathèque.

- Assemblée générale des Amis du Ban & présentation du cahier du Ban n°15 Samedi 26 avril



Mai - Juin

- Fête du printemps

Dimanche 11 mai



Organisée par le comité des fêtes.

- Partie de pêche à la truite

Dimanche 18 mai



Organisée par l'AAPPMA.

- Vide grenier de l'Amicale des Sapeurs-pompiers

Dimanche 8 juin



- Comité de pilotage départemental du Projet Alimentaire Territorial Dimanche 18 mai



Organisé par le PETR du Pays de la Déodatie.

- Soirée Dark Ping

Samedi 7 juin



- Kermesse de l'école



Samedi 14 juin



- Découverte du tennis de table pour tous les élèves de l'école

Lundi 17 juin



• Appel du 18 juin



• Journée découverte de la ferme musée

Dimanche 22 juin



• Remise des récompenses au Judo

Mercredi 25 juin



Deux nouvelles ceintures noires de judo,
Loïc Bonnard et Émilie Ravier.



• Tournois de Foot Parents/Enfants & Associations-Entreprises



CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

• Fête de la musique & feu de la Saint-Jean

Samedi 21 juin



• Préparation Color Run 2025

Lundi 23 juin



• Distribution des calculatrices aux CM2

Vendredi 27 juin



Samedi 28 & dimanche 29 juin



RÉDUCTION DES DÉCHETS : ON PROGRESSE !

La REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) a été instaurée dans le but d'inciter chacun à réduire son volume d'ordures ménagères et de valoriser au maximum les déchets recyclables.

Après un an de mise en œuvre au sein de la Communauté d'agglomération, les chiffres nous montrent une baisse de 17,5% du tonnage de ces ordures qui est passé de 14 000 tonnes en 2023 à 11 500 tonnes en 2024.

En parallèle, le volume des emballages collectés pour le recyclage, les sacs jaunes, est passé de 4 000 tonnes en 2023 à 4 735 tonnes en 2024.

Pour mieux comprendre la problématique des déchets que nous générerons et leur devenir, des visites sur site, ouvertes à tous, sont régulièrement organisées par la Commission Environnement de la commune.

Au mois de mai, un groupe est parti à la découverte du site de Tri des textiles de Thaon-les-Vosges. C'est là qu'arrivent tous les textiles déposés dans les déchetteries et les bornes orange et blanches « Je refile mes textiles ».



LA MINUTE ENVIRONNEMENT

Le saviez-vous ?

- La fourniture des rouleaux de sacs jaunes à tous les habitants de la Communauté d'agglomération coûte un quart de million d'euros à la collectivité chaque année ! Pour réduire ce coût et utiliser moins de plastique, optez pour une poubelle à couvercle jaune, soit en peignant votre ancienne poubelle, soit en en faisant l'acquisition auprès du Service Déchets de la Communauté d'agglomération. La poubelle est à remplir sans utiliser de sacs.
- Les couches, essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier ne doivent pas être mis dans les sacs jaunes.
- Dans les Vosges, chaque habitant dépose en moyenne 4kg de textiles dans les bornes de collecte, mais 6kg par habitant se retrouvent encore dans les sacs d'ordures ménagères alors qu'ils auraient pu être valorisés.
- Dans les bornes de collecte de textiles, on peut déposer également les chaussures, les sacs, les cartables, les chapeaux, les sous-vêtements, les peluches sans accessoires électriques. Les textiles peuvent être déchirés ou tachés mais doivent être lavés.

Le site TLC de Thaon-les-Vosges

- Il permet à 40 personnes en insertion de réinvestir le monde du travail.
- Les vêtements en très bon état sont revendus dans les sept friperies de TLC, dont l'une se trouve à Saint-Dié. Il s'agit de la boutique « Il était deux fois », les vêtements en bon état sont revendus à l'export.
- 62% des textiles sont réutilisés, 12% sont transformés en chiffons pour les besoins des industriels et des garagistes, 15% sont effilochés pour refaire de la fibre textile, des matières amortissantes ou isolantes, et 10% sont vendus comme combustible à des industries.



Opération garage propre

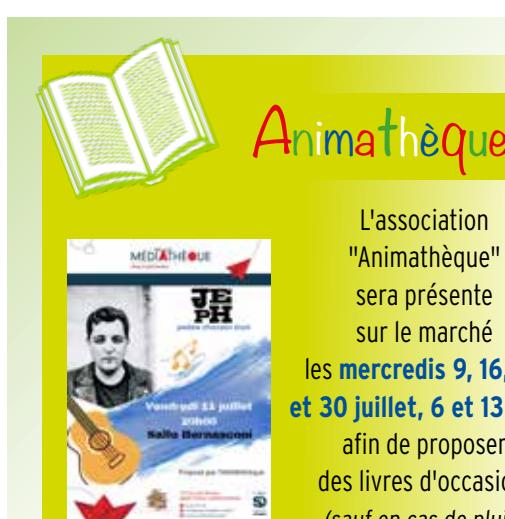
Maître d'ouvrage : Société Dessus les Chênes

Cieries, propriétaire des locaux.

Coût de l'opération : 83 459 €

Financement agence de l'eau Rhin-Meuse : 60 %

L'agence de l'eau Rhin-Meuse a mis à l'honneur dans le dernier numéro de son magazine, le garage automobile SP Garage qui a investi dans un nouveau site adapté à la gestion de l'eau et à la prévention des pollutions accidentelles. Le programme est conséquent : imperméabilisation des aires de travail et des zones de stockage des véhicules, création d'un espace de collecte de déchets, mise en place de bacs de rétention et d'une cuve double paroi pour le stockage des huiles usagées. La protection de l'eau est une priorité. Le projet, qui s'inscrit dans la lutte contre les pollutions diffuses émises par l'activité des garages, va ainsi permettre de supprimer les rejets d'eaux souillées par des hydrocarbures dans le réseau. Lorsque la commune a vendu ce terrain à la société, nous avons dû engager près de 100 000 € de frais imprévus de dépollution des sols. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits de constater que la prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre de l'activité économique de cette entreprise est allée jusqu'au mieux de ce qu'il est possible de faire en la matière. C'est un bel investissement.



L'association "Animathèque" sera présente sur le marché les mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet, 6 et 13 août afin de proposer des livres d'occasion. (sauf en cas de pluie)

Vendredi 11 juillet à 20h

Salle René Bernasconi

Concert de "JEPH", auteur, compositeur et interprète.

Rencontre avec "Étival Pole Dance"

L'ENTREVUE

Nous rencontrons Natacha et Pauline au rez-de-chaussée de l'ancienne école de Pajailles, dans la salle qui leur est attribuée.



Pauline BATAILLE
Présidente
de l'association

Quelles sont les origines de l'association et comment avez-vous découvert la discipline ?

Pauline : Avec Natacha, nous avons créé l'association il y a un an et demi. Nous sommes toutes deux passionnées par cette discipline. Nous avons découvert la pole dance lors de cours à Nancy et Metz. Cette passion s'est transformée en projet associatif avec l'envie de faire découvrir cette pratique encore trop méconnue dans le secteur.

Que pouvez-vous dire de cette pratique ?

La pole dance est une discipline complète, alliant force, souplesse, grâce et expression corporelle.

La pole dance est désormais reconnue par la Fédération Française de Danse,

ce qui marque une vraie reconnaissance de son aspect artistique et sportif. Elle demande rigueur et progression, mais reste accessible avec de la patience et de la bienveillance.

Combien d'adhérents compte l'association et comment vous rejoindre ?

Elle compte actuellement soixante-huit membres.

Comme nous avons rencontré un vif succès suite aux portes ouvertes, nous stoppons provisoirement les inscriptions.

Quels jours fonctionnez-vous ?

Nos cours ont lieu principalement les vendredis, samedis, dimanches et lundis (selon nos disponibilités professionnelles).

À quoi ressemble un cours de pole ?

Un cours dure environ 1h30 et comprend un échauffement, des apprentissages techniques (figures, transitions, combos), le tout dans une ambiance chaleureuse, bienveillante et respectueuse. Le but est de progresser tout en prenant du plaisir et en se sentant à l'aise.

On entend souvent dire que la pole permet de se sentir mieux dans son corps ?

C'est tout à fait vrai. La pole dance aide à renforcer le corps, à améliorer la posture, la souplesse, mais aussi à reprendre confiance en soi. C'est une discipline qui valorise la progression personnelle, sans jugement. Nos élèves nous disent souvent qu'ils se sentent mieux dans leur peau, fiers d'eux, plus épanouis.

Quel profil est adapté ? Est-ce accessible à tous ?

Les enfants peuvent-ils pratiquer la pole ?

Aujourd'hui, nous accueillons uniquement des personnes majeures et avons un groupe d'élèves motivés et enthousiastes. Il n'y a pas de "profil type" : ils viennent de tous horizons, et chacun progresse à son rythme.



Natacha & Pauline en duo



Le bureau d'Étival Pole Dance
au grand complet



Natacha Genay
Professeur

Actuellement, nos cours sont réservés aux adultes. En tout cas, la pole est accessible à tous, peu importe la condition physique de départ. L'important, c'est d'avoir envie d'essayer.

Quels sont vos projets pour l'année à venir ?

Nous souhaitons continuer à développer l'activité, proposer peut-être plus de créneaux, organiser des événements autour de la pole. Et surtout, fidéliser notre communauté de pratiquants dans une dynamique positive.



Inauguration de l'association le 6 juin dernier

Et si vous aviez une baguette magique ?

Nous rêvons que notre local provisoire devienne définitif, pour accueillir plus d'élèves et leur offrir les meilleures conditions possibles.

Ce serait un grand pas pour nous.

Informations :

Présidente : Pauline Bataille

Professeur : Natacha Genay

Secrétaire : Lison Escoms

Trésorière : Tiphanie Mongars

Contact :

Mail : etivalpoledance@gmail.com

Quand l'électricité arrive à Étival...



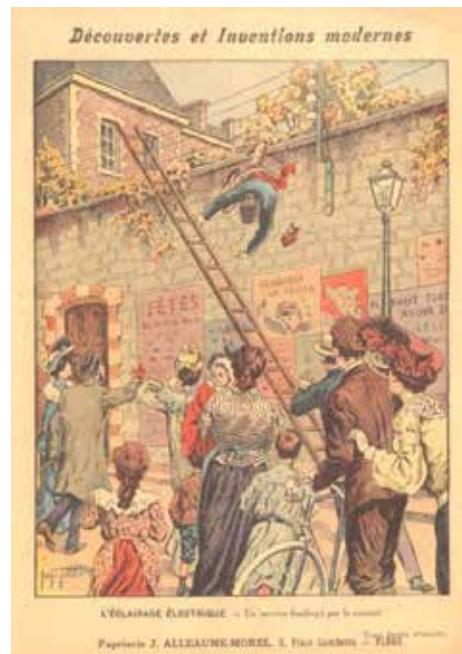
Une affiche datée du 11 mai 1886 annonce l'établissement d'une ligne électrique d'Étival au chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié le long du chemin de grande communication n°58, mais il s'agit simplement d'une ligne télégraphique.

Les Papeteries de Clairefontaine éditent au début du XX^e siècle des cahiers avec couvertures montrant les dangers du transport de l'énergie électrique.

L'énergie électrique ne peut pas se stocker et il faut trouver donc concilier production, transport et consommation de l'énergie. En ce début de XX^e siècle, la municipalité s'est d'abord préoccupée de l'adduction d'eau potable, car elle bénéficiait de ressources sur place et l'eau pouvait être recueillie dans des réservoirs avant d'être distribuée par des tuyaux jusque dans les quartiers.

Dès 1911, le conseil municipal s'intéresse à l'électrification de la commune. Celle-ci ne pouvait être mise en œuvre que par un intermédiaire producteur et distributeur d'énergie. La commune passe alors une convention, l'année suivante, avec la Compagnie lorraine d'électricité (société anonyme créée en 1910) qui produit de l'énergie électrique à partir de sa centrale thermique de La Neuveville-lès-Nancy et qui construit une nouvelle centrale thermique à Vincéy.

Le choix par cette compagnie d'installer une sous-station à Étival s'explique par la proximité d'entreprises industrielles importantes dans le secteur de la Haute Meurthe. Cette sous-station en béton armé est dessinée par l'architecte Fürst de Saint-Dié. Étival se trouve donc sur une boucle de 210km avec des postes de transformateurs à La Neuveville, Viterne, Vézelise, Vincéy, Dogneville, Pouxeux, Laveline, Anould, Saint-Dié, Étival et Glonville. Mais la guerre interrompt le développement de ces projets et le conseil municipal en décembre 1919 « se préoccupant de l'éclairage des rues et bâtiments municipaux » charge à nouveau le maire de négocier avec la Compagnie lorraine d'électricité pour la distribution de l'énergie électrique à Étival. Une année plus tard, la commune propose une concession de 32 ans à cette société et vote une somme de 120 000 F représentant la part communale dans les frais des premiers établissements des branchements à haute tension des postes de transformations et des réseaux de distribution à basse et moyenne tension chez les particuliers.



En 1922 et 1925, la commune s'engage encore financièrement pour que la distribution d'électricité atteigne les secteurs excentrés d'Étival (extrémités de Clairefontaine, Beaulieu, Trieuché, la Rappe, Sainte Odile, la sortie du Ménil vers Saint-Remy, Deyfosse, Brisegenoux), si bien qu'en

1925 toute la commune pouvait bénéficier de l'électricité.

Les particuliers n'avaient plus qu'à souscrire des polices d'abonnement auprès de la Compagnie lorraine d'électricité, comprenant une part fixe mensuelle (locations du branchement et du compteur) 9,60 F, le prix du KW/h s'élevant à 0,90 F. L'abbé Georges Séverin signe le 24 décembre 1926 l'abonnement pour le presbytère. L'éclairage des voies publiques était aussi très important, en particulier devant la gare. Dès 1901, la mairie d'Étival avait sollicité auprès des Ponts et Chaussées une permission de voirie pour installer trois poteaux supportant des lanternes destinées à l'éclairage sur le nouveau tracé de la route nationale 59, à proximité de la gare. De nouvelles lampes d'éclairage public sont installées à Clairefontaine en 1938 sur la route nationale 59 et à nouveau en 1963. La Vie de la Cité (bulletin municipal) n°2 (1964) informe les stivaliens « Le réseau d'éclairage public devait être revu et il fallait débuter par l'artère la plus fréquentée... Cet éclairage mixte permettra une extinction partielle qui produira un éclairage efficace tout en réduisant la consommation d'énergie électrique. Le premier mode d'éclairage sera utilisé pour la période comprise entre la tombée du jour et 20h (heures où la circulation piétonne est importante).

Le deuxième fonctionnera de 20h à 24h et de 3h30 au lever du jour (heures où la circulation piétonne est très réduite mais où la circulation poids lourds est normale) ».

Après la Deuxième Guerre mondiale, la Compagnie lorraine d'électricité est intégrée à Électricité de France (EDF créée en 1946).

La production d'énergie électrique émane des centrales thermiques, mais aussi des barrages hydrauliques comme celui de Kembs sur le Rhin, la distribution est pensée au niveau national de façon à satisfaire la consommation sur tout le territoire. Le réseau est modernisé entre le poste d'Étival et les autres stations (lignes Étival-Vincéy, Étival-Glonville), d'autres lignes sont installées : Étival-Vieux Prés, Étival-Saint-Michel. Un grand pas est franchi avec

HISTORI' CITÉ

le raccordement du poste d'Étival à la ligne de haute tension (225 000 volts) Anould-Vincey. Une étude d'impact est réalisée en novembre 1985 (par Jacques Sgard paysagiste) afin d'atténuer les conséquences dans le paysage de l'implantation des pylônes et de choisir le tracé le plus discret. Un état du réseau existant montre qu'Étival est bien située, que le raccordement au réseau de haute tension permettra d'utiliser le réseau de 63 000 volts sans modification, que le passage de la ligne de raccordement n'affectera qu'un secteur essentiellement forestier donc moins visible, et qu'une extension du poste d'Étival est facilement réalisable. Le poste de transformation d'Étival a été encore aménagé lors de l'électrification de la ligne ferroviaire pour le TGV en ce début du XXI^e siècle.



Qui imagine que derrière un geste naturel (allumer la lumière ou recharger son téléphone) se cache en effet un réseau complexe au maillage interconnecté qui vise à toujours maintenir un équilibre entre production et consommation grâce à un réseau de lignes de plus de 106 000 km en France !

Les Amis du Ban d'Étival

¹ Arch. dép. des Vosges, 3 O 3962

² Archives paroissiales d'Étival

³ Arch. dép. des Vosges, 46 S 1

⁴ Arch. com. d'Étival-Clairefontaine, 5 O 2.



Mariages

ÉTAT-CIVIL

Nous avons eu la joie d'officier les mariages dans notre commune

- Le 10 mai de ROLLOT Florent et HAGNERÉ Laura.
Le 7 juin de SCHARWATT Renaud et BRESSON Laëtitia.
Le 14 juin de COULON Arnaud et CARNEIRO Christelle.
Le 21 juin de PERRAULT Norman Bernard et MERSTORF Cyrielle.
Le 21 juin de PARMENTELAT Julien et ROLACHER Justine.



Justine et Julien



Cyrielle et Norman

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage dans une commune extérieure

- Le 26 avril à JURY (Moselle) de RENNE Lucas et WILHELM Eyleen.



Naissances

Dimanche 18 mai
naissance de Milio
de Guillaume MANGIN
et de Claire DAUTREY



Anastasia

Mardi 20 mai
naissance de Zayan
de Élisabeth TROPEL



Samedi 14 juin
naissance de Anastasia
de Quentin ZUNE
et de Tiffany ROUGEOT



Décès

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de personnes d'Étival-Clairefontaine

- Le 23 JUIN de FONTAINE Romain né le 13 décembre 1939.

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les communes extérieures

de personnes nées ou inhumées à Étival-Clairefontaine

- Le 19 mars à DRAP (Alpes Maritimes)
de VILLAUME Monique née le 30 janvier 1932.
Le 22 avril à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges)
de CLEVENOT Claude né le 30 août 1948.
Le 25 avril à SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)
de BOURNIGAL Christiane née VOIGNIER le 22 septembre 1951.
Le 26 avril à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges)
de FAYS Jean né le 28 mars 1945.
Le 23 mai à FONTENAY-LÈS-BRIIS (Essonne)
de MAURICE Bernard né le 30 janvier 1942.
Le 8 juin à LINGOLSHEIM (Bas-Rhin)
de DECKERT Henri né le 26 avril 1940.
Le 21 juin à DELME (Moselle)
de BELIN Eliane née SENÉJOUX le 20 octobre 1933.



Informations pratiques Communauté d'agglomération

Gestion de l'eau

Formulaires pour les démarches les plus courantes :

- de raccordement.
- de demande d'abonnement.
- de déménagement.
- de contrôle.
- de demande de résiliation.
- de demande de dégrèvement.

À transmettre à la direction de l'eau & assainissement,
560, rue des Grands Prés - 88100 Sainte-Marguerite.
Tél. : 03.29.52.66.80 / eau-assainissement@ca-saintdie.fr



Gestion des déchets

- Formulaire de déménagement.
- Formulaire d'emménagement.

À transmettre au Service déchets, place de l'Europe.
88100 Saint-Dié-des-Vosges.

Tél : 03.29.52.65.56 / service-dechets@ca-saintdie.fr



Ces nouvelles démarches sont disponibles en ligne sur le site de la ville <https://etival.fr> ou à l'accueil de la Mairie.

CADRE DE VIE

Déchetteries

Ramassage des ordures ménagères :

Le lundi matin

Le mardi matin (seulement partie haute d'Étival)



Accès aux déchetteries :

Étival-Clairefontaine

06.71.37.40.50

Lundi	13h - 17h
Mardi	8h - 12h
Mercredi	8h - 12h
Jeudi	8h - 12h
Vendredi	8h - 12h
Samedi	8h - 12h 13h - 16h

Moyenmoutier

06.72.09.06.06

Lundi	Fermé
Mardi	13h - 17h
Mercredi	13h - 17h
Jeudi	13h - 17h
Vendredi	13h - 17h
Samedi	8h - 12h 13h - 17h

Les collectes sont maintenues

le lundi 14 juillet & le vendredi 15 août.

Les déchetteries seront fermées ces deux journées.

N O U V E A U



Emi.B Photographie

Capture vos instants de vie

06.72.11.36.46

emibphotographie@gmail.com



Soins Energétiques

1A Chemin Des Ronds Champs
55450 Étival Clairefontaine

07 69 53 45 52

Lodou.magnetisme@gmail.com

UNIQUEMENT sur rendez-vous

Transport scolaire

Rentrée 2025-2026

Collège & Lycée

► La commune participe à hauteur de 94 €/année scolaire pour le transport des élèves jusqu'à l'âge de 16 ans. Afin de procéder au remboursement de ces frais, merci de faire parvenir en Mairie ou par mail à communication@etival.fr, obligatoirement **avant le 15 octobre 2025**, un justificatif de paiement, un Relevé d'Identité Bancaire et une photocopie de la carte d'identité ou de la carte de bus.

(Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué).

Prévention du risque incendie



 PRÉFÈTERE
DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ayons les bons réflexes :
ainsi les feux de forêt et de
végétation pourront être
évités toute l'année.

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr



Suivez la situation du risque incendie dans les Vosges
du 15 juin au 30 septembre sur :

https://bit.ly/situation_vosges_risque_incendie

[/prefet.vosges](https://www.facebook.com/prefet.vosges) [@Prefet88](https://www.twitter.com/Prefet88) [@prefet88](https://www.instagram.com/prefet88) [/prefet88](https://www.linkedin.com/in/prefet88) [@prefet88](https://www.telegram.org/@prefet88)

Nouveaux habitants

Pensez à venir vous présenter en Mairie !



Stiv'infos n°21
diffusé gratuitement

Tirage 1 400 exemplaires

Avril - Mai - Juin 2025
Bulletin municipal d'informations
de la Ville d'Étival-Clairefontaine

Directeur de la publication
Aurélien Bansept

Rédaction, illustration,
réalisation technique
Service communication

Photographies
Service communication, F. Vogelweith, P. Arnoux

Impression

Retrouvez toutes les infos
municipales sur le site : www.etival.fr

Mairie d'Étival-Clairefontaine
4, Rue du Vivier - B.P. n°7 - 88480 Étival-Clairefontaine
Tél. : 03.29.41.52.19 - Fax. : 03.29.41.72.57





renovon
ÉLECTRICITÉ

Électricité Générale

Pato Jordan **06 62 41 30 53**

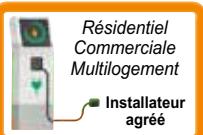
renovon.electricite@gmail.com

SAINT-DIÉ ET SES ALENTOURS

Rénovation

Dépannage électrique

Borne de recharge



[Facebook / Alex-Décoration](#)

PEINTURE
Alex
DÉCORATION

Arketex.
Textiles for architecture

SPÉIALISTE PLAFONDS
ET MURS TENDUS À FROID

- Tous travaux de peinture et de décoration - En rénovation et constructions neuves
- Produits décoratifs
- Pose de revêtements muraux - Revêtements de sols
- Travaux de plâtrerie
- Travaux extérieurs - Ravalement de façades

7 G Avenue Charles de Gaulle - 88480 ETIVAL - CLAIREFONTAINE

06 82 39 86 38



Céline Durand

Praticienne en massage bien-être
Massage relaxant, Bien-être,
Détente, Remise en forme

Femmes, Hommes, Enfants
Personnes âgées,
Personnes à mobilité réduite.

23 Rue de la Corvée
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
clinebienetre88@gmail.com

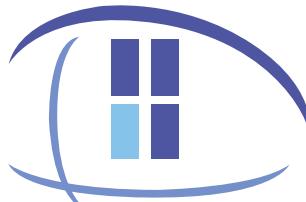
06.24.59.54.47

sur rendez-vous

DI'VERRÈS et variés

Le savoir verre

Remplacement simple et double vitrage -
Miroiterie - Vitrerie - Petits travaux



Rue de l'ancienne féculerie
88 100 Saint Dié des Vosges

BRZEZINKA Christian
07 83 66 82 27

diverresetvaries@gmail.com
page facebook : Di'verres et variés



03 29 51 04 08

*83 Avenue du Général De Gaulle
88110 Raon l'Etape
secretariatvoinson@wanadoo.fr*

GedimAT
Derrey

Matériaux de construction - Carrelage - Salle de bains
Menuiserie - Parquets - Bois Panneaux - Outilage

38, Avenue de Bellefontaine
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
Tél. 03 29 42 64 20
www.derrey.fr



IntraMuros :

l'essentiel de la commune au bout des doigts afin d'être informé des actualités en temps réel !

Entièrement gratuite et conforme à la réglementation de protection des données, cette application est personnalisable en fonction des centres d'intérêt de chacun.

Accéder aux informations pratiques...

Retrouver les associations, les commerces, les professionnels de santé,...

Rester informé à tout moment grâce aux notifications personnalisables :
actualités, événements, médiathèque,...

Il suffit de télécharger l'application IntraMuros et de choisir ses centres d'intérêt pour recevoir des notifications en temps réel. Autre avantage, la navigation est simplifiée et aucune donnée n'est collectée !

Il ne faut, ni indiquer son mail, ni son numéro de téléphone.



AGENDA

Juillet

- Samedi 5
Concert de STIVMEDIANI
20h30 - Salle des Fêtes
- Lundi 14
Cérémonie
10h45 - Cérémonie et défilé
Place abbatiale

Visite guidée de l'Abbaye

Mercredi 9 juillet
à 10h - RDV Cour des Moines
Informations et réservations
au 03.29.42.22.22

Août

- Samedi 2
Festival des Abbayes
20h30 - Concert
Ensemble Alia Mens
"Équinoxe" Jean Sébastien Bach
Église abbatiale
- Jeudi 14 août
Feux d'artifice
Champ de foire
- Samedi 30 août
COLOR RUN
à partir de 14h30 et départ à 16h
Parking rue du stade



Septembre

- Samedi 6
Fête du sport & des associations
14h - Champ de foire
- Samedi 20
Journées Européennes du Patrimoine
Un autre regard sur le passé d'Étival
10h - Étang du Petit Jard
- Dimanche 21
15h - Parvis de l'Église

ESCALE
RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
Étival-Clairefontaine

Votre médiathèque passe à l'heure d'été du 9 juillet au 31 août

Mercredi 10h/12h - 14h/18h - Vendredi 14h/18h
Samedi 10h/12h - 14h/17h

12, Cour des moines
88480 ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE
03.29.41.95.32
mediatheque_etival@ca-saintdie.fr



Rejoignez la 3ème Color Run

